

Rapport
sur la deuxième mission d'appui au
Ministère des affaires étrangères de Lettonie

(Riga, du 26.01. au 04.02.1992)

*

Ernst ANDRES

Fernand ROBERT

*



Table des matières

	<u>pages</u>
1. Introduction	1
2. Remarques préliminaires	1 - 2
3. Organisation du Ministère des affaires étrangères	2 - 3
4. Consultations	4 - 8
5. Propositions et recommandations	8 - 13
6. Remarques finales	13 - 16
7. Annexes	A - E

1. Introduction

- 1.1. La deuxième mission d'appui du DFAE au Ministère des affaires étrangères de Lettonie à Riga fut effectuée par le soussigné et Monsieur Fernand Robert, ancien Consul général de Suisse et Chef de l'Inspectorat, à la demande des autorités lettones, du 26 janvier au 4 février 1992. M. Robert quitta la Suisse le 26 janvier pour Riga via Francfort, et commença son activité le lundi 27 janvier. Le soussigné fit le même voyage deux jours plus tard, pour débiter ses consultations, assisté de M. Robert, dès l'après-midi du mardi 28 janvier. Des réunions eurent lieu sans interruption toute la semaine, y compris le week-end, ainsi que le lundi 3 février et le matin du 4 février. Nous regagnâmes la Suisse via Copenhague l'après-midi du même jour.
- 1.2. Notre mission spécifique découla d'une part des conclusions du Rapport de la Mission Probst/Andres/Robert, du 26 novembre 1991 (voir points 5.2. et 5.3., pp. 13-14 du rapport), à savoir une appréciation critique et constructive de ce qui avait été réalisé et mis en place depuis notre premier passage, ainsi que d'une liste de problèmes à discuter en priorité, mise à notre disposition par le directeur administratif du MAE letton, à notre demande, dix jours avant notre départ. La deuxième mission fut préparée lors de réunions internes au DFAE à la mi-décembre, lors de mon séjour en Suisse, ainsi que le 24 janvier 1992, à mon arrivée d'Ottawa. M. Robert avait par ailleurs consacré plus d'une semaine pour les préparatifs et pour réunir la documentation dont nous aurions besoin à Riga.

2. Remarques préliminaires

- 2.1. Relevons d'emblée qu'en l'espace de trois mois, et ce malgré le petit nombre d'agents à disposition et l'énorme pression des problèmes quotidiens, le Ministère letton des affaires étrangères a réussi à faire face à l'essentiel. Les principaux responsables étaient toujours en place (à part le Ministre et son Chef de Cabinet, surtout le Directeur administratif, personnage-clé pour la réussite de la structuration du Ministère), et l'implantation de la plupart des services dans les bureaux plus spacieux du bâtiment du Conseil des Ministres semblait avoir permis une organisation plus rationnelle du travail. De plus, en ce laps de temps relativement court, les effectifs du Ministère avaient passé d'environ 20 à environ 60 personnes, la plupart des nouveaux arrivés ayant commencé leurs activités au début de cette année.

2.2. Lors d'une entrevue de plus d'une heure que le Ministre des affaires étrangères, Janis Jurkans, nous accorda en fin d'après-midi du 28 janvier, avant son départ pour la Réunion des Ministres de la CSCE à Prague, notre interlocuteur nous parla en toute franchise du fait que ses principaux problèmes découlaient de dissensions au sein du gouvernement, de la constante menace d'un coup d'Etat des nostalgiques du pouvoir soviétique ou des forces de droite, des éternelles intrigues contre sa propre personne et du fait que l'organigramme du Ministère que nous avons mis au point avec lui fin octobre 1991 avait dû tenir compte par la suite de certaines réalités politiques. De plus, son Chef de Cabinet, très utile pour l'organisation quotidienne du travail et le soulagement du Ministre, avait pris goût à sa position et voulait tout faire lui-même Il nous encouragea à passer en revue avec tous les directeurs responsables leurs cahiers des charges et à proposer toutes modifications qui nous semblaient utiles ou nécessaires. De notre côté, nous assurons le Ministre de notre plein appui pour la consolidation des structures du Ministère ainsi que de l'intention des autorités suisses d'examiner, à la suite de notre mission, certaines propositions et recommandations pour une assistance concrète, notamment dans les domaines de la formation et de l'infrastructure technique.

3. Organisation du Ministère des affaires étrangères

3.1. Comme il ressort de l'organigramme provisoire du MAE letton tel que valable début février 1992 (voir annexe A), nos propositions ont été pour l'essentiel maintenues, avec certaines adaptations devenues nécessaires au vu du manque de personnel de direction qualifié ou pour des raisons de politique interne. Le Ministre s'est adjoint des conseillers personnels pour les domaines politique (M. Embrechts) et économique (M. Perts) ainsi que le Prof. Vulfsons en tant que représentant personnel pour tâches spéciales (Ambassador-at-Large). Il est de plus flanqué de deux Ministres suppléants (deputy Ministers), M. Wirsis pour les affaires politiques, et M. Gailis, ancien directeur général pour les affaires économiques extérieures (ci-devant indépendant du MAE), pour les questions économiques. En l'absence d'un Secrétaire d'Etat fort, qui dirigerait l'ensemble du Ministère comme principal collaborateur du Ministre et diplomate de carrière le plus élevé par son rang, la structure actuelle est par trop lourde à la tête et intimide en quelque sorte le niveau exécutif encore inexpérimenté.

3.2. A travers son Chef de Cabinet (M. Streips), le Ministre dirige les quatre Directions principales, à savoir la Direction des affaires politiques (Chef : M. Valujevs), la Direction des affaires économiques (Chef : M. Kanels), la Direction du droit international

public (Chef : M. Penke) et la Direction administrative (Chef : M. Lusic). Nos interlocuteurs n'ont pas cru devoir retenir, du moins pour l'immédiat, la proposition de créer une direction distincte pour les Organisations internationales, l'ONU et les problèmes de sécurité et de désarmement. La responsabilité pour ces questions incombe à une section incorporée à la Direction politique. Bien plus qu'un manque, dans ce cas, d'un responsable qualifié ou prêt à être formé, j'ai eu l'impression que la Direction politique veut garder la haute main sur toutes les affaires politiques, tant bilatérales que multilatérales.

- 3.3. En l'absence d'un Secrétariat d'Etat, du moins pour les prochains mois, la section Presse et Information (Chef : M. Popkovs) a été incorporée dans la Direction politique, alors que le Protocole (Chef : Mme Buligina) fait pour le moment partie de la Direction administrative.
- 3.4. Il ressort de ce qui précède que la structure du Ministère actuellement en place, avec un nombre adéquat de sections dans les quatre Directions, permet la conduite et l'expédition des affaires courantes, sans plus. Sur un total de 170 unités demandées par le MAE pour la Centrale, seulement 100 unités ont été autorisées pour le budget 1992 (dont env. 60 unités actuellement en place), ainsi que 60 unités supplémentaires seulement pour les représentations diplomatiques lettones à l'étranger (actuellement il y a des missions diplomatiques à Washington, New York ONU, Londres, Paris, Stockholm, Helsinki, avec Bonn, Copenhague, Bruxelles, év. Genève à suivre bientôt). La portion prévue est donc encore plus congrue que pour la Centrale, et les responsables voient mal comment l'appareil diplomatique letton pourra fonctionner avec un total de seulement 160 personnes, et un manque évident de personnel consulaire, administratif et de secrétariat.
- 3.5. Un mot sur la qualité des agents déjà en place à la Centrale ou prévus pour rejoindre des postes à l'étranger. De façon générale, nous avons été agréablement surpris, voire impressionnés, par leur motivation, qualité, connaissances de langues (anglais surtout), et ceci tout particulièrement pour les cadres lettons de souche dont le recrutement se fait maintenant à un rythme plus soutenu. Nous avons malheureusement dû constater aussi que la cohabitation des Lettons de souche avec ceux venus de l'étranger risque de poser des problèmes au MAE, et il faudra beaucoup de doigté aux responsables des futures affectations à des postes de commande pour maintenir un bon équilibre entre les nationaux et ceux qui pourraient à la longue être considérés comme des intrus.

4. Consultations

4.1. Consultations avec le Directeur administratif (M. J. Lusiš)

Durant leur séjour à Riga, les membres de la délégation eurent des contacts journaliers avec le Directeur administratif, contacts qui se déroulèrent toujours dans une ambiance marquée par la cordialité, et dans un esprit de coopération et de compréhension mutuelle.

Ces entretiens, qui totalisèrent 25 heures, furent en grande partie suivis par une assistante du Directeur, Mme V. Pukite, chargée de prendre des notes. Ils portèrent principalement sur les sujets suivants :

- Budget;
- Salaires, allocations, indemnité de logement à l'étranger;
- Tâches des Consuls honoraires et leur formation;
- Règlement pour l'engagement et l'avancement du personnel diplomatique;
- Tâches de la section consulaire (passeports, visas, affaires maritimes, affaires d'état civil, etc.);
- Tâches administratives (inventaires, transmissions, cahier des charges d'un chef de chancellerie);
- Formation des agents déjà recrutés;
- Formation des futurs diplomates (non encore recrutés);
- Enregistrement, distribution et circulation de la correspondance et des télex; plan d'enregistrement.

C'est avec satisfaction que nous avons pris connaissance du fait qu'une ébauche de plan d'enregistrement avait été élaborée sur la base des suggestions faites lors de notre première mission. Ce projet de plan est basé sur un système décimal permettant une extension selon les besoins spécifiques du Ministère. Il est également prévu de l'introduire dans les représentations à l'étranger. Après nous être fait expliquer dans les détails l'enregistrement proprement dit des "entrées" et leur circulation jusqu'à ce qu'elles atteignent la personne chargée de traiter le cas, nous avons émis des suggestions permettant d'obtenir une distribution plus rapide, supprimant entre autres le passage de toute la correspondance par le bureau du Chef de Cabinet. Nous avons également exprimé nos doutes sur la nécessité d'enregistrer chaque "entrée" et chaque "sortie" dans un computer dans le seul but de contrôler si une réponse a été donnée en temps utile à toute

correspondance méritant une réponse. Nous avons insisté sur la nécessité de créer des dossiers réunissant l'ensemble des pièces relatives à une affaire et de tenir le dossier ainsi constitué à la disposition de la personne qui traite le cas. Le classement de ces dossiers dans l'ordre décimal selon le plan d'enregistrement pose des problèmes d'ordre pratique, étant donné que des meubles appropriés ne sont pas disponibles.

4.2. Consultations avec la Direction des affaires économiques extérieures (29 janvier 1992)

Entouré de ses plus proches collaborateurs, le Directeur Kanels (qui a une formation d'économiste) s'intéressait avant tout à la façon d'élaborer une stratégie d'économie extérieure pour son pays, la méthodique analytique et les voies et moyens pour l'obtention de toute la documentation extérieure pouvant assister sa direction dans sa tâche. Afin de nous faire une idée sur la façon dont M. Kanels concevait sa fonction et entendait distribuer un vaste cahier des charges à deux ou trois collègues, je commençai par broser un tableau aussi complet que possible des attributions de direction, d'état-major et fonctions linéaires pour traiter une vaste gamme de problèmes de nature politique projetés dans la coopération économique inter-ministérielle, bilatérale et multilatérale. Une discussion nourrie permit de constater à la fois la capacité de saisir l'ampleur des problèmes, mais aussi des lacunes sérieuses dans la compréhension des complexités de la coopération économique et financière internationale. L'accent fut aussi mis sur la nécessité d'établir de bons contacts de travail avec les autres ministères compétents (Ministère du Commerce extérieur, Ministère de l'Industrie et du Développement, etc.) ainsi qu'avec la Banque Nationale de Lettonie.

4.3. Consultations avec la Direction politique (30 janvier 1992)

Le Directeur Valujevs (ancien journaliste, ancien secrétaire du Syndicat des auteurs lettons) dit d'emblée combien il lui manquait, à lui et à ses chefs de section présents, la pratique du travail quotidien d'un Ministère des affaires étrangères et des représentations diplomatiques à l'étranger, ainsi qu'une connaissance exacte de la façon la plus rationnelle de faire circuler les informations entre les postes et la Centrale et vice-versa. M. Robert et moi-même avons pu nous entretenir en détail de toutes les facettes du travail diplomatique et consulaire, en insistant beaucoup sur l'importance de l'initiative personnelle à tous les niveaux dans le cadre d'instructions générales, des avantages à établir rapidement un réseau de connaissances et d'informateurs au MAE et dans les autres Ministères, au sein de la vie publique et auprès des collègues du pays de résiden-

ce. A la Centrale, il nous apparaissait essentiel de créer des relations de confiance avec les responsables de tous les services entrant en ligne de compte, au MAE comme dans les autres Ministères, et de veiller à faire circuler les informations aussi rapidement et complètement que possible. Une attention spéciale fut vouée dans nos discussions à la forme et au contenu des rapports politiques et économiques, des notes de dossier, des notices aux Directions et au Ministre, des procès-verbaux de réunions internes et de correspondance formelle de toute nature.

S'agissant du Service Information et Presse, nous avons pu constater que la personne responsable avait déjà pu instituer plusieurs instruments d'information utiles pour les postes (télégramme d'information hebdomadaire, revue de presse quotidienne, etc.). Au niveau des attributions du porte-parole du Ministère, nous avons pu démontrer sur la base d'un exemple concret (établissement de relations consulaires avec la République de Chine, suivi de démarches de protestation du Chargé d'affaires de la République populaire de Chine, au début de notre séjour), que la rédaction d'une "Sprachregelung" ou "guidance" aurait pu aider à éviter de mettre encore de l'huile sur le feu par une information non autorisée donnée à la presse.

4.4. Consultations avec la Direction du droit international public (31 janvier 1992)

Avec M. Norman Penke, Directeur (avocat, chargé de cours à l'Institut des Affaires Internationales de l'Université de Lettonie, Riga) et ses trois collègues chefs de section, le soussigné a pu évoquer en détail la palette véritablement impressionnante des problèmes d'ordre juridique que cette jeune direction (en place depuis janvier seulement) aura à traiter. M. Penke nous a donné l'impression d'un juriste de format, et ses nombreuses questions ont démontré qu'il maîtrisait bien la matière, encore qu'il lui manque l'expérience du travail plus concret et souvent urgent nécessaire aux affaires étrangères. Une longue discussion avec un chef de section permit d'évoquer la pratique suisse concernant l'application des Conventions de Vienne (privilèges et immunités) et des responsabilités qui incombent à l'Etat hôte dans ce domaine.

Nous avons pu annoncer l'arrivée imminente des premiers livres pour constituer une bibliothèque juridique de base, mais il en faudra bien davantage encore pour permettre à la Direction du DIP de travailler rationnellement.

Le soussigné a profité de cette occasion pour informer officiellement M. Penke du voeu des autorités suisses de négocier et de conclure avec la Lettonie un Traité d'arbitrage et de conciliation (cf. tél. du Jurisconsulte, M. Caflisch, avec le soussigné, le 15.01.1992). A l'occasion, cette annonce aurait avantage à être confirmée par la voie diplomatique.

4.5. Bilan des consultations

Nos discussions, échanges de vues et consultations avec le Ministre Jurkans, son principal collaborateur Lulis, les autres directeurs et chefs de sections ainsi qu'avec le Prof. Vulfsons, aujourd'hui Conseiller pour tâches spéciales du Ministre, nous ont convaincu à la fois de l'utilité des propositions faites lors de la première mission - elles ont été dans l'ensemble adoptées avec quelques adaptations - et de la nécessité pour la Suisse d'aider le MAE letton de façon plus concrète encore, notamment en ce qui concerne la formation sur place et la mise à disposition d'une infrastructure technique qu'il est dans l'impossibilité absolue de se procurer par ses propres moyens. La Suède (visite au MAE de l'ancien Ambassadeur Bertil Arvidson, à la mi-décembre) et la Grande-Bretagne (consultations de Sir Patrick Wright prévues du 26 au 28 février) ont également contribué - ou le feront encore - au meilleur fonctionnement possible de ce MAE qui est parti de zéro en septembre dernier. Sans aucunement vouloir prétendre au premier rôle dans cette assistance spécifique au MAE letton, nous avons été sur place à des moments cruciaux pour le Ministre Jurkans, et il nous en sait gré.

Ainsi, lors d'un long entretien avec nous la veille de notre départ, M. Jurkans a semblé très soucieux sur l'avenir de son Ministère et de l'équipe de direction qu'il a mis en place et en laquelle il a pleine confiance. Il se trouve qu'une loi que le Parlement va voter disqualifierait pour le service public letton quiconque aurait jamais milité dans ou collaboré avec des formations ou structures officielles de l'ancien régime communiste. Si cette loi était adoptée et appliquée à la lettre, le Président Gorbunovs lui-même ainsi que certains membres du Conseil des ministres actuel devraient quitter le gouvernement. Au MAE, seul le Ministre Jurkans, vu son passé d'opposant catholique, resterait en place, avec les Lettons venus de l'extérieur. Il perdrait toute son équipe dirigeante actuelle. S'étant entretenu avec nous en toute franchise de ce sujet délicat, il nous déclara qu'il allait s'insurger publiquement contre cette loi insensée car irréaliste (il y voit l'influence sournoise de certains services qui travailleraient selon lui à la destruction des structures démocratiques de l'Etat letton) et annoncer sa démission s'il était ainsi privé, au moment où la Lettonie doit être présente partout dans le monde pour survivre politiquement et

économiquement, de ses meilleurs éléments. Graves paroles, et combien respectables et courageuses !

5. Propositions et recommandations

5.1. Remarques générales

Dans la période entre notre première mission (octobre/novembre 1991) et l'actuelle, le Ministère a pratiquement doublé son effectif en personnel et compte actuellement environ 60 personnes. Selon les chiffres portés au budget pour 1992, il pourrait atteindre un plafond de 100 personnes à Riga et quelque 60 unités dans le service extérieur. L'infrastructure du Ministère, déjà faible au départ, n'a pas suivi l'augmentation du personnel. Le Ministre et son entourage ont déménagé de Pils iela à Waldemara Boulevard 11 durant notre séjour à Riga. Les bureaux à disposition du Ministère dans le bâtiment du Conseil des Ministres (un labyrinthe !) seront prochainement redistribués. La Section consulaire déménagera également ces jours-ci. Après tous ces bouleversements, le Ministère continuera à être logé dans 3 bâtiments différents et sera ainsi confronté à toutes les difficultés de communications internes que cela engendre.

Pour ses communications à l'extérieur, les cadres du Ministère ne disposent que de trois appareils téléphoniques mobiles reliés au réseau nordique de radio-communications. Deux téléfax et deux télex complètent l'équipement pour les transmissions. Il n'y a pas de central téléphonique pour le Ministère. Les agents disposant d'un téléphone sont raccordés au réseau national. Certains cadres possèdent un appareil permettant des liaisons directes sans utilisation du réseau national.

Un manque cruel d'équipement de bureau se fait sentir : photocopieuses, armoires permettant de ranger les dossiers, etc.

Le budget pour les six premiers mois de l'année en cours n'est pas encore définitivement approuvé. Les dépenses budgétées atteignent 2 millions de dollars pour l'ensemble du Ministère; de cette somme, seuls 600'000 dollars pourraient finalement être libérés. Ces montants en disent long sur les possibilités existantes d'aménager et d'équiper, même rudimentairement, les bureaux de la Centrale et ceux des représentations à l'étranger (déjà en fonction ou à ouvrir), sans parler des résidences, logements, etc.

Tenant compte des circonstances décrites ci-haut et après les discussions approfondies que nous avons eues avec le Directeur administratif, au cours desquelles il nous a exposé les problèmes auxquels il doit faire face et fait part des priorités qu'il souhaiterait pouvoir donner à son programme de réalisations, nous sommes amenés à faire les propositions concrètes suivantes :

5.2. Voyage en Suisse du suppléant du Directeur administratif, M. J. Karklins, chargé des questions administratives

Le but de ce voyage consiste à donner la possibilité à M. Karklins d'apprendre à connaître plusieurs services de notre Département, notamment de la DASE et d'étudier leur fonctionnement. Il s'agit plus spécialement des domaines suivants : courrier, enregistrement et circulation des documents, organisation et archives, bibliothèque, inventaires, transmissions/chiffres, traitement électronique des données, affaires consulaires. Langue de travail : de préférence l'anglais.

Les frais de voyage aller et retour, les frais de séjour en Suisse (inclus argent de poche) et la conclusion d'une assurance pour la durée du séjour seraient à la charge du projet. Le programme à établir devrait prévoir une demi journée par domaine (8), plus une réserve d'un jour. Au total, 5 jours de travail et 2 jours de voyage. Ceux-ci auraient lieu de préférence les dimanches (Lufthansa Riga - Francfort, SAS Riga - Copenhague). Le samedi resterait libre d'engagements pour le visiteur. Dates possibles pour cette visite : du 01.03. au 08.03.1992 ou alors deuxième moitié d'avril.

5.3. Cours en faveur des secrétaires du Ministère

Ce cours servirait à donner une information de base aux secrétaires du Ministère ne connaissant pas l'ABC des exigences du Service diplomatique (formatisation des notes et lettres, introduction et salutations, différence entre notes et aide-mémoire, adresses et titres, etc., etc.).

Ce cours, d'une durée qui n'excéderait pas une semaine, serait donné à Riga par une secrétaire chevronnée, détachée dans ce but et s'exprimant facilement en anglais. Elle aurait comme interlocutrice une secrétaire lettone chargée de l'organisation du cours et responsable de faire fructifier l'enseignement dispensé.

5.4. Nouveau voyage à Riga de M. Robert

Le Directeur administratif a exprimé le souhait de pouvoir compter une fois de plus sur la collaboration du prénommé dans les domaines suivants : enregistrement et circulation des documents (mise en place des directives et du plan d'enregistrement qui firent l'objet d'un long entretien (cf. chiffre 4.1.); visas diplomatiques, passeports diplomatiques, affaires consulaires en général et à la charge des Consuls honoraires.

La période qui conviendrait le mieux à notre interlocuteur serait le mois de mai. Durée du séjour à Riga : environ dix jours.

5.5. Formation du personnel diplomatique

Dans ce domaine, il convient de distinguer entre le personnel diplomatique déjà en place à Riga ou sur le point de rejoindre une mission à l'étranger et le personnel à recruter pour renforcer les effectifs du Ministère et des missions.

5.5.1. Personnel en place

Les personnes se trouvant actuellement à la tête d'un département (division) ou d'une section, ainsi que leurs aides directs, ont toutes un bagage académique, mais aucune expérience sur le plan diplomatique. Il convient donc de trouver une formule permettant de leur dispenser un enseignement tiré de la pratique et de leur donner quelques notions de base touchant leur profession et leurs activités, sans pour autant les obliger à quitter pour plusieurs jours leur place de travail où ils sont absolument indispensables. En d'autres mots, ce que nous proposons pour cette catégorie de personnel, c'est l'organisation de "workshops" au Ministère à raison de 2/3 heures par jour, en fin d'après-midi et ceci pendant une période de 2 semaines. Une semaine serait consacrée aux aspects pratiques de la vie d'un diplomate, à l'organisation de ses activités au MAE et à l'étranger, aux obligations que cela comporte, etc., etc. Cette partie du cours serait à la charge d'un diplomate chevronné. L'autre semaine serait réservée à une composante thématique, à la

charge de l'IUHEI. Il est souhaité que cet enseignement puisse avoir lieu en mai (le Ministère dispose de copies du "Diplomatic Handbook" de R.G. Feltham. Ce manuel, fort bien fait, est à la disposition des intéressés).

5.5.2. Cours pour stagiaires diplomatiques

Si le budget le permet, quelque dix personnes seront recrutées ces prochains mois pour renforcer le personnel de la Centrale et des missions à l'étranger. Ces jeunes recrues sont censées recevoir une formation adéquate les préparant à leurs tâches futures. Notre aide pourrait consister à l'organisation d'un cours, adapté aux circonstances, qui serait donné à Riga, mais qui ne devrait pas dépasser une période de six/huit semaines. Ce cours pourrait également être suivi par quelques agents travaillant au Ministère ou à l'étranger, agents qui bénéficieraient d'un congé ad hoc dans ce but. Une salle permettant de réunir quelque 15 personnes serait mise à disposition par le Ministère. Par contre, le manque d'infrastructure (machines et papier à photocopier, projecteur, etc.) pourrait être un obstacle à un déroulement harmonieux du cours.

Tous les participants disposeraient d'une formation académique et parleraient l'anglais.

Dans notre opinion, il appartient maintenant à l'IUHEI de se prononcer sur les possibilités de réaliser un cours qui correspondrait à la description ci-dessus et aux vœux du Ministre Jurkans, tels qu'il les a exprimés lorsque nous avons pris congé de lui. Le cours en question devrait avoir lieu en été ou au début de l'automne 1992.

5.5.3. Aides étrangères dans le domaine de la formation

Les informations que nous avons pu recueillir font état des offres suivantes reçues de pays amis :

- Canada : cours consulaire à Stockholm à fin mars 1992. Le Ministère envisage d'y envoyer 6 personnes;
- Grande-Bretagne : stage à l'Université de Leeds pour un diplomate;
- Allemagne : cours d'une durée non précisée portant sur la diplomatie en général;
- USA : idem.

5.6. Service du chiffre

La nécessité pour un Ministère des affaires étrangères de pouvoir communiquer en code avec ses principales représentations à l'étranger n'est pas à démontrer. A Riga, tout est à réaliser dans ce domaine et les besoins se font sentir chaque jour plus cruellement. Les contraintes du budget (cf. chiffre 5.1.) sont toutefois telles, que les responsables ne peuvent même pas songer à aborder ce problème.

Nous avons estimé que la Suisse aurait l'occasion de manifester concrètement son désir de soutenir le MAE letton dans ses premiers pas sur le parquet international en finançant l'achat et l'installation d'appareils permettant d'établir un réseau de quelque 12 représentations ayant la possibilité d'envoyer des messages codés à son Ministère et d'en recevoir de sa part. Un fabricant suisse spécialisé (p. ex. Omnisec) pourrait être chargé de l'étude de ce dossier et de présenter une offre comprenant la livraison des appareils nécessaires à une liaison soit par fax soit par télex (à étudier sur la base des possibilités du réseau local), à savoir terminal, écran, chiffre, imprimante, les instructions pour l'installation à la Centrale et dans les représentations qui seraient désignées par le Ministère et la formation des opérateurs. En outre, il faudrait prévoir l'acquisition et la livraison de petits coffres-forts destinés à conserver le matériel sensible.

5.7. Bibliothèque du Ministère

L'annonce de l'arrivée d'un premier envoi de livres destinés à la bibliothèque du Ministère a été reçue avec satisfaction, tant de la part du Ministre que de ses collaborateurs du département juridique. Nous avons pu constater de visu que les rayons des bibliothèques sont pratiquement vides. Lors d'un contact téléphonique avec la secrétaire du Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement, Mme D. Ostrovska, nous avons appris combien les services de cette commission souffraient du fait de ne pas pouvoir consulter des manuels et autres oeuvres de caractère juridique, ceux-ci faisant également défaut dans ces bureaux. Ceci nous engage à suggérer l'envoi au Ministère des affaires étrangères d'une deuxième série de livres et traités juridiques dans le but de compléter sa propre bibliothèque, et de lui donner la possibilité de mettre également ces ouvrages à la disposition d'autres organes du gouvernement.

5.8. Assistance dans le domaine de l'informatique et mise à disposition de matériel divers

Le Directeur administratif a sollicité l'assistance du DFAE dans l'organisation et la structuration de la section informatique. Il s'agirait, de prime abord, de déléguer sur place un expert en informatique qui, sur la base d'un recensement du matériel actuellement à disposition (il s'agit en fait de matériel offert par divers donateurs, donc forcément hétéroclite), ferait une étude sur la compatibilité de l'équipement en usage et présenterait un plan directeur pour un développement rationnel de cette section.

Par la même occasion, une requête pour la fourniture d'équipement informatique (IBM PC, Laptop, accessoires et petit matériel divers), d'appareils à photocopier et accessoires et finalement de téléphones mobiles, de téléfax, de répondeurs automatiques nous a été soumise (une liste provisoire de tout ce matériel a été dressée et remise à M. Robert).

Nous sommes d'avis, qu'avant de songer à répondre à ces requêtes, il conviendrait d'examiner préalablement sur place quels sont les besoins réels du Ministère en ce qui concerne l'équipement informatique. Pour ce qui a trait aux communications par téléphones mobiles et fax, le manque de ces appareils se fait sentir dans le travail journalier des divers départements (cf. chiffre 5.1.). Néanmoins, là aussi, un plan général dressé selon les besoins réels nous semblerait être le premier pas à réaliser.

Quant aux appareils à photocopier, nous avons pu constater que c'est la croix et la bannière pour obtenir la photocopie d'un document !

6. Remarques finales

6.1. Téléphone mobile

Lors de la première mission que nous avons effectuée à Riga (octobre/novembre 1991), nous avons été confrontés à de sérieux problèmes de communications téléphoniques avec l'extérieur, étant donné les longs délais d'attente pour obtenir une liaison à travers le central téléphonique de Riga. Pour remédier à cet état de choses, nous avons sollicité et obtenu de pouvoir disposer d'un téléphone mobile. Cet appareil, commandé grâce aux bons soins de M. N. Steffen, Chef de la Section des transmissions, a été fourni par notre Ambassade à Helsinki; il nous a rendu de précieux services tout au long de notre mission et a fonctionné impeccablement.

Il s'agit, en fait, d'un appareil portatif, de marque Benefon NMT 450, d'un poids d'environ 5 kg, batterie comprise. Il porte le numéro téléphonique (finlandais) 949/31 04 59 et peut être utilisé en Suède, en Norvège, au Danemark et en Finlande y compris la Lettonie et l'Estonie.

Pour établir une liaison depuis la Suisse avec cet appareil, il faut composer le numéro 00 358 49 310459.

Cet appareil permet d'établir des communications avec le monde entier en utilisant le code spécifique pour chaque pays et celui de la localité (pour la Suisse, notamment Berne : 99 041 31 + numéro de l'abonné).

Chaque délégation se rendant en Lettonie ou Estonie sera heureuse de pouvoir disposer de cet instrument de travail indispensable et les membres de la présente mission expriment ici leurs remerciements d'avoir été dotés, à très court terme, d'un appareil performant et d'un maniement facile.

6.2. Hôtels à Riga

Comme lors de la première mission, les membres de la délégation ont logé à l'Hôtel Riga, où des chambres individuelles avaient été réservées par le Ministère des affaires étrangères qui, cette fois-ci également, prit à sa charge les frais d'hébergement. A titre indicatif, la délégation signale qu'il existe maintenant deux possibilités de retenir à Riga des chambres d'hôtel offrant un confort comparable à un bon hôtel européen :

- Hôtel de Rome, Kalku iela 28
(à l'entrée de la vieille ville)
tél. (7 0132) 33 33 40
Prix par nuit, y compris petit-déjeuner
DM 220.-- pour une personne
DM 285.-- pour chambre à 2 lits
Capacité : 90 chambres;
- Eurolink Club
situé au 3ème étage de l'Hôtel Riga
tél. (00 46 010) 68 28 32
(demander M. Beckard, Hotel Manager ou M. Martin)
Prix par nuit, y compris petit-déjeuner
US\$ 125.--
Capacité : 60 chambres.

6.3. Description des annexes

Différentes annexes complètent ce rapport et fournissent aux lecteurs de nombreux renseignements qui pourront être utiles, soit à l'occasion de futures missions d'appui au MAE letton, soit à des délégations suisses appelées à se rendre en Lettonie ou encore lorsque les relations diplomatiques entre la Confédération suisse et la République de Lettonie entreront dans une phase concrète.

Il s'agit des documents suivants :

Annexe A - Organigramme du MAE letton (février 1992);

Annexe B - Liste des principales personnes rencontrées lors de la mission (26.01. - 04.02.1992);

Annexe C - Liste des Etats ayant reconnu la Lettonie;

- Liste des Etats ayant établi des relations diplomatiques avec la Lettonie;

- Liste du Corps diplomatique à Riga;

- Liste des représentations diplomatiques et des consulats honoraires et autres bureaux lettons à l'étranger;

Annexe D - Liste des divers contacts établis et des démarches effectuées en marge de la mission;

Annexe E - Liste d'avocats à Riga en mesure de correspondre en anglais.

6.4. Conclusions

Cette deuxième mission a également démontré combien une préparation soignée se révélait être payante, notamment dans un pays où l'infrastructure est encore fragile. Nous devons un grand merci à nos collègues de la Centrale, en particulier à MM. Francis Gruber, de la Division politique I et Peter Vogler, Conseiller de notre Ambassade à Stockholm, qui ont travaillé avec leur grande efficacité coutumière. A M. Fernand Robert, le plus agréable des compagnons de route, va ma reconnaissance pour sa contribution importante au succès de cette mission. Il appartiendra maintenant au Chef du Département ainsi qu'à l'Ambassadeur Jenö Staehelin, Chef de la Division politique I, qui ont tous deux pu apprécier personnellement le sérieux des intentions et l'intelligence

16

du Ministre des affaires étrangères Jurkans, de soutenir de leur poids les conséquences financières qu'auront nos propositions soigneusement pesées, au bénéfice d'un Ministère qui mérite notre amitié et solidarité.

Riga/Copenhague,
le 4 février 1992



Ernst Andres
Ambassadeur

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, REPUBLIC OF LATVIA (February 1992)

Organizational chart (provisional)

Minister of Foreign Affairs
Janis JURKANS

Chef de Cabinet
Karlis STREIPS

Counsellors:

- Political (Embrechts)
- Economic (Perts)
- Ambassador-at-Large (Vulfsons)

Deputy Minister (Political)
Martin WIRSIS

Deputy Minister (Economic)
Maris GAILIS

Secretary of State
.....

Press and Information Protocol

Legal Department

Director: **PENKE**

Deputy:

Sections:

- Overall
- Treaties

Economic Department

Director: **KANELS**

Deputy:

Sections:

- Coord. of Foreign Assistance
- Internat. Ec. Org.
- Economic Coop.

Political Department

Director: **VALUJEVS**

Deputy:

Sections:

- Europe
- Int. Org. / UNO
- Russia / C.I.S.
- North America
- Africa / Asia / etc.
- Press + Inf.

Administrative Dept.

Director: **LUSIS**

Deputy: **KARKLINS**

Sections:

- Budget + Finance
- Personnel
 - Ministry
 - Foreign Missions
 - Training
- Protocol
- Assistance to Fgn. Missions in Riga
- Secretarial incl. transmissions
- Service & Maintenance
- Consular
- Inspectorate
- Archives
- Systems (computers / technical)

At present approx. 60 total staff at Ministry
 Budgeted for 1992 100 total staff at Ministry + 60 total staff for representations abroad [Helsinki, Paris, London, Stockholm, Washington, D.C., New York UN]

Annexe BPrincipales personnes rencontrées lors de la deuxième mission

(Riga, 26.01. - 04.02.1992)

Mr. Janis	JURKANS	Foreign Minister of the Republic of Latvia
Mr. Martin	WIRSIS	Deputy Foreign Minister (Political affairs)
Mr. Karlis	STREIPS	Chef de cabinet
Prof. Mavrik	VULFSONS	Special advisor to the Foreign Minister, Ambassador-at-Large
Mr. Janis	LUSIS	Director, Administrative Department
Mr.	VALUJEVS	Director, Political Department
Mr. Juris	KANELS	Director, Economic Department
Mr. Norman	PENKE	Director, Legal Department
Mr. Maris	ZVAIGSNE	Chief Archivist
Mr. Janis	KARKLINS	Deputy Director, Administrative Department
Mrs. Vaina	PUKITE	Assistant to Director, Administrative Department
Mrs. Kaija	GERTNERE	Information and Press Section
Mr.	PILDEGOVICH	Political Department (Asia)
Mr.	VASARINS	Information and Press Section
Mr. Aivars	BAUMANIS	Ambassador of Latvia to the United Nations
Mr. Ugis	ZIEMELIS	Ambassador designate to France
Mr. Imants	GROSS	Ambassador designate to Sweden
Mrs. Sandra	KALNIETE	Secretary of Embassy designate Latvian Embassy in UK
Mr. Einars	REPSE	President National Bank of Latvia
Mr. Hagen	GRAF LAMBSDORFF V.d. Wenge	Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne

RECOGNITION OF THE REPUBLIC OF LATVIA

(31.1.92)

State	Date	Form
1. Afghanistan	07.09.91.	recognize
2. Albania	28.08.91.	recognize
3. Argentina	26.08.91.	recognize
4. Armenia	12.09.91.	recognize
5. Australia	27.08.91.	renew
6. Austria	28.08.91.	renew
7. Bahrain	15.09.91.	recognize
8. Bangladesh	07.09.91.	recognize
10. Bolivia	09.09.91.	recognize
11. Brazil	04.09.91.	recognize
12. Bulgaria	28.08.91.	recognize
13. Byelorussia		recognize
14. Cabo Verde	09.09.91.	recognize
15. Canada	26.08.91.	renew
16. Czechoslovakia	29.08.91.	recognize
17. Chile	28.08.91.	recognize
18. Chine	04.09.91.	recognize
19. Colombia	06.09.91.	recognize
20. Costa Rica	17.09.91.	recognize
21. Cuba	09.09.91.	recognize
22. Cypros	28.08.91.	recognize
23. Denmark	24.08.91.	renew
24. Ecuador	02.09.91.	recognize
25. Egypt	07.09.91.	recognize
26. Estonia	22.08.91.	renew
27. Finland	24.08.91.	renew
28. France	27.08.91.	renew
29. Georgia	27.08.91.	recognize
30. Germany	27.08.91.	renew
31. Great Britain	27.08.91.	renew
32. Greece	27.08.91.	renew
33. Guinea	12.91.	recognize
34. Holy See	28.08.91.	renew
35. Horvatia	28.08.91.	renew
36. Hungary	25.08.91.	renew
37. Iceland	22.08.91.	recognize
38. India	09.09.91.	recognize
39. Indonesia	16.09.91.	recognize
40. Iran	10.09.91.	recognize
41. Ireland	27.08.91.	renew
42. Israel	04.09.91.	recognize
43. Italy	27.08.91.	renew
44. Jamaica	18.12.91.	recognize
45. Japan	05.09.91.	recognize
46. Jordan	18.09.91.	recognize
47. Korean PDR	07.09.91.	recognize

48. Republic of Korea	05.09.91.	recognize
49. Kuwait	15.09.91.	recognize
50. Libia	04.09.91.	recognize
51. Laos	19.09.91.	recognize
52. Lithuania	22.08.91.	renew
53. Luxemburg	27.08.91.	renew
54. Madagascar	11.09.91.	recognize
55. Malaysia	11.09.91.	recognize
56. Malta	26.08.91.	recognize
57. Mauritania	18.09.91.	recognize
58. Mexico	05.09.91.	recognize
59. Moldova	28.08.91.	recognize
60. Mongolia	29.08.91.	recognize
61. Morocco	24.09.91.	recognize
62. Namibia	11.09.91.	recognize
63. Nepal	10.09.91.	recognize
64. Netherlands	27.08.91.	renew
65. New Zealand	28.08.91.	recognize
66. Nicaragua	02.09.91.	recognize
67. North Cypros	04.09.91.	recognize
68. Norway	25.08.91.	renew
69. Oman	22.09.91.	recognize
70. Pakistan	10.09.91.	recognize
71. Panama	17.09.91.	recognize
72. Paraguay	17.09.91.	recognize
73. Peru	06.09.91.	recognize
74. Philipines	17.09.91.	recognize
75. Poland	26.08.91.	renew
76. Portugal	27.08.91.	renew
77. Russia	24.08.91.	recognize
78. Romania	26.08.91.	renew
79. Russia	24.08.91.	recognize
80. San Marino	26.08.91.	recognize
81. Saudi Arabia	16.09.91.	recognize
81. Senegal	07.09.91.	recognize
82. Singapore	06.09.91.	recognize
83. Singapore	06.09.91.	recognize
84. Slovenia	03.09.91.	recognize
85. South Africa	28.08.91.	recognize
86. Soviet Union	06.09.91.	recognize
87. Spain	27.08.91.	renew
88. Sri lanka	10.10.91.	recognize
89. Sweden	27.08.91.	recognize
90. Switzerland	29.08.91.	renew
91. Syria	09.09.91.	recognize
92. Thailand	09.09.91.	recognize
93. Tunisia	05.09.91.	recognize
94. Turkey	03.09.91.	renew
95. Ukraine	06.08.91.	recognize

96. United Arab Emirates	18.09.91.	recognize
97. USA	02.09.91.	renew
98. Uruguay	28.08.91.	recognize
99. Vietnam	09.09.91.	recognize
100. Venezuela	02.09.91.	recognize
101. Yemen	13.09.91.	recognize

ANNEXE C**ESTABLISHMENT OF DIPLOMATIC RELATIONS WITH LR**

(31.1.92)

State

1. Argentina
2. Australia
3. Austria
4. Belgium
5. Bulgaria
6. Canada
7. Czechoslovakia
8. Chile
9. China PR
10. Cuba
11. Cyprus
12. Denmark
13. Egypt
14. Estonia
15. Finland
16. France
17. Germany
18. Great Britain
19. Greece
20. Croatia
21. Hungary
22. Iceland
23. India
24. Iran
25. Ireland
26. Israel
27. Italy
28. Jamaica
29. Japan
30. Korean PDR
31. Republic of Korea
32. Lithuania
33. Mauritania
34. Mexico
35. Mongolia
36. Netherlands
37. New Zealand
38. Norway
39. Philippines
40. Poland
41. Portugal
42. Romania
43. Russia
44. Slovenia
45. Soviet Union
46. Spain
47. Sweden
48. Switzerland
49. Turkey
50. USA

ORDER OF PRECEDENCE AND DATE OF PRESENTATION OF CREDENTIALS

(31. 1. 92)

Ambassadors

GERMANY	H.E. Hagen Graf Lambsdorff v.d. Wenge 2 September 1991	Rīdzene hotel tel. 325278
SWEDEN	H.E. Karl Vidar Hellner 25 September 1991	Lāčplēša Str. 13 tel. 286276
ICELAND	H.E. Sigrídur Asdís 26 September 1992	11458 Stockholm Kommendorgatan 35 tel. 5524016, 6672753
FRANCE	H.E. Jacques de Beausse 27 September 1991	Rīdzene hotel tel. 325979
DENMARK	H.E. Kirsten Malling Biering 2 October 1991	Rīdzene hotel tel. 325244
CANADA	H.E. Michael Burke Phillips 11 October 1991	10323 Stockholm box 16129 Tegelbacken 4 tel. 237920 fax 242491 tlx 10687 DOMCAN S Elizabetes str. 45/47 tel. 333355
	Uve Hodžins office manager	
GREAT BRITAIN	H.E. Richard Christopher Samuel 25 October 1991	Riga hotel tel. 216434
ITALY	H.E. Uberto Pestalozza 31 October 1991	Rīdzene hotel tel. 325191
AUSTRALIA	H.E. John Robson Burgess 11 November 1991	Copenhagen tel. 31262244
IRELAND	H.E. Richard A. O'Brien 25 November 1991	Warsaw
NORWAY	H.E. Torbjorn Aalbu 27 November 1991	Riga hotel tel. 216623
FINLAND	H.E. Antti Juhani Lassila 2 December 1991	Teātra str. 9 tel. 216052
NETHERLANDS	H.E. Count de Marchant et d'Ansembourg 5 December 1991	Stockholm 10465 Gotgatan 16A tel. 08247180 fax 087029683 tlx 10541, box 15048

HUNGARY	H.E. Bela Javorszky 16 December 1991	Helsinki 00340 Kuusisarenkuja 6 tel. 484144 tlx 121389, fax 480497
INDIA	H.E. Pushkar Johari 20 December 1991	Stockholm 11183 Adolf Fredriks Kyrkogata 12, box 1340 tel. 113213 tlx 11598, fax 248505
NEW ZEALAND	H.E. Gerald McGhie 8 January 1992	Moscow 44 Vorovskovo tel. 2903485 fax 2904666 tlx 413187 RIMU SU
SPAIN	H.E. Antonio Serrano de Haro Medialdea 27.01.92.	Stokholm 11521 Hazelinsbacken 14 Djurgarden tel. 6625464

CHARGES D'AFFAIRES

LITHUANIA	Mr. Algirdas Žvirenas 16 August 1991	Lubānas Str. 123-27 tel. 136730
USA	Mr. Ints Siliņš 2 October 1991	Rīdzene hotel tel. 325968
BELGIUM	Mr. Jan Mutton 3 October 1991	Rīdzene hotel tel. 325982
CZECHOSLOVAKIA	Mr. Jozef Mačišák 9 October 1991	Vilnius, hotel Draugyste tel. 661636 fax Moscow 2302012
POLAND	Mr. Jaroslaw Lindenberg 10 October 1991	Riga hotel tel. 216202, 216443
PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA	Mr. Chen Di 10 January 1992	Riga hotel tel. 216535

*Représentations diplomatiques,
consulats honoraires et bureaux
de la République de Lettonie*

(31.1.92)

BELGIUM

Niels Dahlmann

Avenue Isidore Gerard 22 Isidore Geradlaan

B-1160 BRUXELLES-BRUSSEL

Tel. 32-2-762-56-25

Fax 32.2.762.94.51

Telex 26122 B

Jānis Folkmanis

Rue de la Loi 200, B-1049, Bruxelles

Tel. (H) 0032-2-7672746, (W) 0032-2-2360710

Fax 0032-2-2361948

CANADA

Guntis Siliņš

700 Bay St. 19th floor

Toronto, Ontario M5G126

Tel. 416-289-2617

Fax 416-289-3857

LNAK Latvian National Ass. in Canada

4 Credit Union Drive, Toronto, Ont. M4A 2N8

Tel. & Fax 001-416-755-2353

DENMARK

Jānis Ritenis

Baltic Information Bureau

H.C. Andersens Boulevard 38 St.

1553 Copenhagen, Denmark

Tel. 0045-33-931867

33-931 867

Fax 0045-33-913099

33-913 099

Telex 40072 DB IK DK

FINLAND

Mrs. Anna Žigure, LR Ambassador in Helsinki, Finland

Bulevarde 5A - 18

00120 Helsinki, Finland

Tel. 605640

FRANCE

Mrs. Aina Ābols, LR Ambassador in Paris

Tel. 0033-1-34809076, 0033-1-30531278

Fax 0033-1-43268474

Association Culturelle Lettone ABRENE, F-37420, Huismes, France

Tel. 0033-47955509

0033-47954202

Baltic House, Paris

Tel. 0033-1-48815222

GERMANY

Tālivaldis Medne

Tel. 030-83-12001

030-83-14288

Andrejs Urdze

Annaberger Str. 400, 5300 Bonn 2

Tel. 0228-31-6244

Fax 0228-31-2464

Egils Levits

Tel. (H)0551-770167

(W)0551-55848

Fax 0551-486203

Pauls Kļaviņš

Tel. 0228-482424

Fax 0228-476213

Arturs Cipulis

Am Wall 51, 2080 Pinneberg 3

Tel. 04101-63227

Fax 04101-65078

Andris Kadeģis

Tel. (H)0251-315944

(W)06441-76510

Fax 06441-77199

World Federation of Free Latvians

Information Centre

Salzmannstrasse 152, 4400 Munster, Germany

Tel. 0251-218453

Fax 0251-218772

Radio Free Europe, Latvian Service, Munich, Germany

Tel. 089-21022344

089-21022338

Fax 089-21022344

Brīvā Latvija (newspaper)

Tel. 0251-213008

GREAT BRITAIN

LR Embassy in London
Marie Anne Zariņa, Head of Office
72 Queensborough Terrace, London W2 3SP
Tel. 0044-1-7273157

"Daugavas vanagu" Information Office

Ruta Parrisa
Tel. 0044-553-712139

Latvian National Council in Great Britain

Tel. 0044-1-6842724
Fax 0044-1-2299514

SOUTH AMERICA

South American Latvian Ass.
Andris Bērziņš, President
69134 Altamira, Caracas 1062-A, Venezuela
Tel. 0058-2-334930
0058-2-311459

SWEDEN

Imants Gross, LR Ambassador in Stockholm
LR Embassy in Stockholm
Radmansgatan 18, Stockholm 11425, Sweden
Tel. 0046-8-105024, 0046-8-6760214
08-109 921 Imants Gross
08-105 024 Gaida Rulle
Fax 0046-8-6760217
08-676 02 17

Swedish Radio, Latvian desk

Linda Freimane, Juris Kaža
Tel. 0046-8-7847257
Fax 0046-8-6676283, 0046-8-7504804

Latvian Central Council in Sweden

Box 7157
S 10388 Stockholm
Tel. 0046-8-201724

SWITZERLAND

Mr. Ansis Reinhardts .

Entrangeres de Lettonie, 13 ave de Cour, 1007 Lausanne, Suisse

Tel. 0041-21-261720

Fax 0041-21-6177144

USA

LR Embassy in Washington

Ojārs Kalniņš

4325 17th St. N.W. Washington, D.C. 20011

Tel. 001-202-7268213,

001-202-726-6757

001-202-7266727

Fax 001-202-7266785

Dr. A. Dinbergs - Head of Diplomatic Consular office

Aivars Baumanis, LR Ambassador to the United Nations

Private address : 330 E. 39th ST Apt.30D

New York, NY 10016

Office: see BATUN

Tel. 212-6823021

Fax 212-6977466

ALA American Latvian Association

400 Hurley Ave., P.O. 4578

Rockville, MD 20850-0071

Tel. 001-301-3401914

Fax 001-301-7625438

BATUN, Baltic Appeal to the United Nations

115W. 183 St., Bronx, NY 10453

President Urmas Wompa

Tel. 001-212-562743

PBLA / WFFL World Federation of Free Latvians

400 Hurley Ave., P.O. Box 4016

Rockville, MD 20850-0002

Tel. 001-301-3407646

Annexe DContacts et démarches en marge de la deuxième mission

(Riga, 26.01. - 04.02.1992)

1. Dès notre arrivée à Riga, le Prof. Mavrik Vulfsons, que nous avons déjà rencontré avec l'ancien Secrétaire d'Etat Probst lors de notre précédente mission, nous a fait savoir qu'il désirait nous inviter à nouveau à dîner chez lui (Mednieko iela 4, tél. 332-760), en famille, le soir du 30 janvier 1992. Cette soirée, comme de coutume très animée grâce à l'intelligence et à la vivacité de nos hôtes, était aussi une occasion pour nous de voir confirmées, par l'intéressé lui-même, les circonstances qui l'avaient mené, à la fin 1991, à démissionner de sa position de Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement de Lettonie. En effet, lors d'une cérémonie à la mi-novembre, commémorant le cinquantenaire de l'holocauste de plusieurs dizaines de milliers de juifs lettons par les Nazis, le Prof. Vulfsons, après une allocution du Président Gorbunovs, se serait écarté de son texte préparé pour fustiger l'anti-sémitisme à nouveau naissant dans son pays. Pratiquement contraint de démissionner de sa prestigieuse position par les forces "nationales" du Parlement, il ne le fera volontairement qu'à la suite d'une offre ferme de son "élève" Jurkans de devenir son conseiller pour tâches spéciales et Ambassadeur itinérant.

2. Immeuble Marstalu iela No 6 à Riga

Cet immeuble ayant appartenu à M. Luis Streiff, ancien Consul honoraire de Suisse à Riga jusqu'en août 1940, est inscrit sur la liste des demandes d'indemnisation présentée aux autorités soviétiques en décembre 1990.

A toutes fins utiles, nous avons estimé intéressant de jeter un coup d'oeil à cette propriété, qui existe toujours à l'adresse indiquée, une rue assez étroite de la vieille ville, à quelques pas de l'église réformée/l'église suédoise. Plusieurs bâtiments de la rue en question subissent actuellement des rénovations, d'autres ont déjà retrouvé leur aspect original. C'est le cas pour l'ex-immeuble Streiff, une maison de 3 étages plus mansardes. Le bâtiment abrite présentement les institutions suivantes :

- Photofonds Latvia Artists Society;
- Latvian National Committee of FIAP;
- Latvian Centre of Japanese Culture.

3. A la demande du Département, j'ai remis les communiqués de presse de la Mission Gygi au MAE et, à travers lui, au Ministère des Finances et à la Banque Nationale de Lettonie. J'ai informé officieusement le Président de cette banque, M. Einars Repse, ainsi que le Ministre suppléant des affaires étrangères, M. Martin Wirsis, que le Directeur de l'AFF - à qui j'ai communiqué le numéro du mobilphone de M. Repse, selon son voeu - était en train d'élaborer un programme de mesures concrètes, à la suite de sa mission.
4. Nous avons informé le Secrétariat de Mme Inese Birzniece, Conseillère au Présidium, que Swissair désirait entrer en contact avec elle pour d'éventuelles négociations préliminaires sur un accord aérien (tél. Ambassade de Suisse, Stockholm).
5. Le soussigné a longuement conversé au téléphone avec Mme Daina Ostrovska, Secrétaire de la Commission des affaires étrangères du Parlement (nouveau Président : M. Pesic), pour la conseiller, à sa demande, sur le fonctionnement rationnel d'un tel secrétariat, procès-verbaux des séances de la Commission, visites de groupes de parlementaires étrangers, constitution d'une bibliothèque de travail, etc. (tél. 324-410).
6. J'ai eu un appel téléphonique d'une Mme Rita Petre (tél. 226-777, Ministère de l'Education, tél. 375-135, domicile privé) qui me dit être la Présidente d'une société Lettonie-Suisse, fondée en décembre 1991 à Riga. Elle posséderait des indications qui pourraient éventuellement nous être utiles concernant l'ancienne propriété de M. Streiff, Consul honoraire de Suisse, sise à Marstalu iela 6 (voir point 2 ci-dessus). Une autre dame de la société aurait été en contact à ce sujet avec M. Valdemar Muischnek, rédacteur du "Badener Tagblatt", lors de son séjour à Riga à la mi-janvier.
7. M. Robert et moi-même avons rendu une visite de courtoisie à et déjeuné avec l'Ambassadeur d'Allemagne, le Comte Hagen Lambsdorff, dont nous avons fait la connaissance lors

de notre première mission. Nous avons également dîné avec son Chef de Chancellerie, M. Ockel, pour maintenir ces contacts qui se sont avérés très précieux, surtout si nous songions un jour à ouvrir notre propre représentation.

Ancienne propriété L. Streiff
Maršala iela n° 6, Riga





RECHTSANWÄLTE

1. Blugers & Plaude
Jekaba Str. 20/22
226050 Riga
Tel. 322342 (Englisch bev.)

2. Grutups & Druks - Jaunzems
Kr.Valdemara Str. 39, Raum 9.
226050 Riga
Tel. 281636

3. Bruno Putnins
226500 Riga
Turgeneva Str. 21 - a, Raum 16.
Tel. 213903
Privat 454150
Zuschriften an: 226083 Riga
Vilipa Str. 8 - 177

a/a

DIVISION POLITIQUE I

Berne, le 24 février 1992

~~p.B.15.21.Let.~~ - GRU/SIM

p.B.15.43.Let-0.

Note au Chef du Département**Suites à la Mission Probst:**

Rapport Andres/Robert

(mission à Riga, 26.1.-4.2.92)

Nous vous remettons en annexe, pour votre information générale, une copie du Rapport de M. l'Ambassadeur Ernst Andres sur la mission qu'il a effectuée à Riga/Lettonie, accompagné de l'a. Inspecteur F. Robert, du 26 janvier au 4 février 1992.

Cette seconde mission s'est révélée également très utile, car elle a permis de renforcer les structures du MAE letton mises en place à fin octobre-début novembre 1991. Au demeurant, son utilité est confirmée par le souhait, exprimé par le Directeur administratif du MAE letton, de pouvoir une fois de plus compter sur le soutien de M. Robert dans le courant du mois de mai (troisième mission à prévoir) en vue d'examiner plus à fond les pratiques administratives (enregistrement, courrier) ainsi que consulaires (visas, tâches des Consuls honoraires).

Le Rapport Andres/Robert formule, par ailleurs, diverses propositions de coopération concrètes, dont les incidences financières - à titre de "projets" - restent encore à évaluer. Ces propositions touchent aux secteurs de la formation du personnel (au niveau de la Direction administrative, du personnel diplomatique et des stagiaires, du personnel technique et de secrétariat), et à des aides techniques proprement dites (mise à disposition d'appareils de télécommunications, d'équipements informatiques, et poursuite du développement de la Bibliothèque du MAE letton). A cet égard, nous attirons votre attention sur le Chapitre 5, intitulé "Propositions et Recommandations" (pp. 8-13), sur lequel le Service dirigé par M. Eric Martin devrait prendre position dans les meilleurs délais.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente ainsi que de son annexe.

DIVISION POLITIQUE I



J.C.A. Staehelin

Annexe mentionnéeCopie, avec annexe, à:

- JAC
- SIN, WOK, M. Eric Martin (3 exemp.), PR
- Ambassades de Suisse à Stockholm et Moscou
- Monsieur l'Ambassadeur E. Andres, Ottawa

Copie, sans annexe, à:

- Service Presse et Information, DFAE
- Monsieur Fernand Robert, DASE, E 254 (p.s.i.)